

L'ASEAN ou le réveil partiel du Tiers-Monde

Houchang Flassan-Yari

Volume 33, numéro 2, 2002

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/704412ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/704412ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (imprimé)

1703-7891 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Flassan-Yari, H. (2002). L'ASEAN ou le réveil partiel du Tiers-Monde. *Études internationales*, 33(2), 349–360. <https://doi.org/10.7202/704412ar>

LIVRES

1. Étude bibliographique

L'ASEAN ou le réveil partiel du Tiers-Monde ?*

Houchang HASSAN-YARI**

Il existe aujourd'hui des dizaines d'organisations internationales régionales groupant les États. De nature politique, économique, militaire et culturelle, elles sont éparpillées à travers le monde avec une partie imposante se trouvant dans les régions du Tiers-Monde. De la Ligue des États arabes, précurseur de l'intégration régionale¹, au Mercosur, en passant par l'Afrique et le reste de l'Asie, le Tiers-Monde a fait et refait des expériences, rarement réussies, souvent accumulant des échecs. Outre les arguments historiques et classiques, liés à l'héritage colonial souvent évoqué pour expliquer les échecs, voici les raisons fondamentales qui expliqueraient cette triste réalité : 1. absence de démocratie ; 2. faiblesse de la cohésion nationale et fragilité du pouvoir central ; 3. priorité absolue à la souveraineté nationale et refus de compromis ; 4. difficultés économiques empêchant les États de payer leurs quotes-parts ; 5. grande suspicion à l'endroit de toutes idées intégrationnistes et croyance en théorie de conspiration, en particulier durant la période de la guerre froide ; 6. instabilité régionale.

I – L'association des tigres

En dépit des expériences manquées, la volonté de regroupement continue. Le 8 août 1967, dans le contexte de la guerre froide et la consolidation des camps rivaux, cinq États pro-américains de l'Asie, l'Indonésie, la Malaisie, les

* DA CUNHA, Derek (dir.), *Southeast Asian Perspectives on Security*, Singapour, Institute of Southeast Asian Studies, 2000, 204 p.

PETRI, Peter (dir.), *Regional Co-operation & Asian Recovery*, Singapore, Institute of Southeast Asian Studies, 2000, 313 p.

SMITH, Anthony L., *Strategic Centrality, Indonesia's Changing Role in ASEAN*, Pacific Strategic Papers, Singapore, Institute of Southeast Asian Studies, 2000, 88 p.

THAN, Mya et Carolyn L. GATES (dir.), *Asean Enlargement. Impacts and Implications*, Singapour, Institute of Southeast Asian Studies, 2001, 378 p.

** Professeur et directeur du Département de science politique et d'économie, Collège militaire royal du Canada, Kingston, Canada.

1. Pour une présentation sommaire des organisations internationales régionales, voir Claude-Albert COLLIARD, *Institutions des relations internationales*, 9^e éd., Paris, Dalloz, 1990.

Philippines, Singapour et la Thaïlande, se réunissent à Bangkok pour créer l'Association des nations du Sud-Est asiatique (ASEAN). Comme dans le cas de toute autre organisation régionale, l'ASEAN tire sa légitimité institutionnelle de la Charte de l'ONU.

Les objectifs fixés pour le regroupement asiatique et le renforcement d'une plus grande intégration des États membres par la promotion de la paix et de la stabilité régionale par la suite, sont d'abord de nature économique. La création de l'ASEAN survient après une période de conflit afin de réconcilier les États concernés dans une région et un monde effervescents. Si les efforts politiques et de sécurité ont mieux réussi à attirer l'attention des États membres, la coopération économique a, en revanche, joué un rôle relativement mineur dans les deux premières décennies de l'existence de l'organisation².

Chacun des États membres avait ses propres raisons et motivations pour adhérer à l'Organisation. Singapour avait peur de ses voisins ; la Thaïlande et les Philippines se souciaient du retrait américain du Vietnam ; l'Indonésie cherchait à rassurer ses voisins après la Confrontation ; la Malaisie parce qu'elle considérait l'ASEAN comme un moyen d'atténuer les nombreux conflits territoriaux avec ses voisins. Ce sont les motifs fondamentaux à l'origine de l'émergence de l'Association³.

La Déclaration de l'ASEAN, diffusée à Bangkok le 8 août 1967, donne l'information suivante sur la région de l'ASEAN. Elle a une population approximative de 500 millions, une superficie totale de 4,5 millions de kilomètres carrés, un PIB combiné de 737 billions de dollars us et 720 billions de dollars us de commerce. L'Association représente la volonté collective des nations de l'Asie du Sud-Est de renforcer leurs amitiés et coopération à travers l'effort conjoint et les sacrifices, assurant pour leurs peuples et pour la prochaine génération le bienfait de paix, de liberté et de prospérité⁴.

II – L'élargissement de l'ASEAN

Après une période de stagnation en ce qui a trait à l'adhésion de nouveaux membres, le Sultanat de Brunei, à peine libéré du joug du protectorat britannique, s'est joint à l'Association le 8 janvier 1984. L'implosion de l'Union soviétique et la fin de la guerre froide ont libéré d'autres États de la pression des camps pour se joindre à l'ASEAN. Avec l'arrivée du Vietnam (le 28 juillet 1995), du Laos et du Myanmar (le 23 juillet 1997) et du Cambodge (le 30 avril 1999), l'Association regroupe désormais dix pays de l'Asie du Sud-Est, région hautement sensible. Elle est appelée à se re-situer sur le nouvel

2. C.L. GATES et M. THAN, « ASEAN Enlargement : An Introductory Overview », in Mya THAN et Carolyn L. GATES (dir.), *ASEAN Enlargement. Impacts and Implications*, Singapour, Institute of Southeast Asian Studies, 2001, p. 5.

3. Alice D. BA, « Ideas and Rhetoric Explaining the Emergence of ASEAN », non publié, ISA, New Orleans, 24-27 mars 2002, p. 2.

4. Voir <http://www.aseantradefair.com>.

échiquier mondial et se débarrasser des attributs de l'ère bipolaire. Avec la prédominance des questions économiques et la marche vers la mondialisation, l'ASEAN décida, en 1992, la création d'une zone de libre-échange dans quinze ans à partir du premier janvier 1993, date cible avancée de cinq ans en septembre 1994. La part importante des tarifs douaniers dans le revenu de certains gouvernements membres de l'Association indique la difficulté de réaliser une zone de libre-échange⁵, à moins qu'ils n'introduisent des réformes structurelles majeures. Selon Gates et Than, il existe deux secteurs majeurs qui seraient mis à l'épreuve par l'élargissement de l'ASEAN. Il s'agit de : 1. un Forum régional de l'ASEAN, dialogue multilatéral dans le domaine de sécurité, composé de l'Association et d'autres pays d'Asie-Pacifique ; et 2. l'attitude des partenaires de dialogue de l'Association⁶.

L'élargissement a provoqué de sérieux problèmes politiques et idéologiques au sein de l'organisation. Soumis à une batterie de sanctions mondiales en raison des agissements antidémocratiques de ses militaires, le Myanmar devient un handicap et source d'embarras pour l'ASEAN. Le Vietnam et le Laos restent officiellement socialistes avec des économies planifiées, tandis que celle des pays fondateurs de l'organisation est capitaliste. Le Cambodge post-khmère rouge constitue, à lui seul, un autre cas particulier et problématique⁷.

L'intégration régionale, de même que l'extension horizontale de l'Association et surtout la proposition de créer une zone de libre-échange, posent de sérieux défis aux pays fondateurs de l'ASEAN comme aux nouveaux arrivants de la vague de l'élargissement. Une des difficultés importantes réside dans l'énorme disparité de revenu *per capita* dans les pays membres, de 17 000 \$ au Brunei à 200 \$ au Vietnam⁸. La situation n'est guère meilleure dans d'autres domaines économiques, du très faible commerce intra-ASEAN aux structures économiques souvent incompatibles et déficitaires.

La question de l'investissement étranger direct (IÉD) est capitale pour tous les pays de l'ASEAN, notamment ceux de la vague d'élargissement. Singapour est de loin la plus grande source de l'IÉD pour le Myanmar et le Vietnam, la Thaïlande pour le Laos et la Malaisie pour le Cambodge. Donc, l'élargissement de l'ASEAN a un impact positif sur l'afflux de l'investissement vers le Cambodge, le Laos et le Myanmar⁹.

L'Union européenne reste le point de référence dans le débat autour de l'intégration régionale et l'élargissement des organisations régionales. Le cas de l'ASEAN n'échappe pas à cette comparaison. Un tel exercice laisse paraître les similitudes et les différences entre les organisations. Une des différences

5. En 1996, ces chiffres sont : 70 % pour le Cambodge, 31 % pour le Laos, 19 % pour le Vietnam et 16 % pour le Myanmar. Voir C. GATES et M. THAN, *op. cit.*, p. 18.

6. *Ibid.*, p. 9.

7. *Ibid.*, p. 10.

8. Nattapong THONGPAKDE, « Impact and Implications of ASEAN Enlargement on Trade », in M. THAN et C. GATES, *op. cit.*, p. 47.

9. Nick J. FREEMAN, « ASEAN Enlargement and Foreign Direct Investment », in *ibid.*, pp. 80-101.

majeures se trouve dans les conditions pour l'accession. L'UE impose une longue période de probation aux États candidats, période au cours de laquelle ceux-ci doivent s'imposer une certaine discipline fiscale et politique¹⁰.

Fait remarquable à souligner à propos de l'élargissement de l'ASEAN, et cela en dépit des faiblesses de l'organisation, c'est la réunion harmonieuse de deux groupes d'États avec une histoire d'hostilité, d'animosité, ou tout au moins de suspicion. Le Vietnam, communiste et anti-américain, à côté des Philippines, pays qui abritait une base militaire américaine importante pendant des années, représente un tableau plutôt surréaliste !

III –ASEAN, coopération régionale et relations étrangères

Les facteurs régionaux ont un impact direct sur le fonctionnement de l'Association. Celle-ci se trouve dans une zone économiquement sensible. Les cinq États importants de l'ASEAN avec les mégacités et pays qui l'entourent, Corée du Sud, Hong Kong, Japon, Taïwan, Chine, Inde, Australie et Nouvelle-Zélande, ensemble de treize pays baptisé l'*Asian Meltdown*, représentent environ un tiers de la production mondiale. L'ASEAN a franchi de grands pas dans la construction des liens coopératifs avec d'autres États dans la région d'Asie-Pacifique et continuera à leurs accorder une priorité élevée. La coopération avec d'autres pays de l'Asie de l'Est est accélérée avec le maintien d'un dialogue annuel entre les dirigeants de l'ASEAN, de la Chine, du Japon et de la République de Corée. En 1997, un communiqué commun établissant le cadre pour la coopération régionale vers le XXI^e siècle fut signé entre l'ASEAN et chacun de ces États. En novembre 1999, les dirigeants de l'ASEAN, la Chine, le Japon et la République de Corée ont publié un communiqué commun sur la coopération de l'Asie de l'Est décrivant les domaines de la coopération régionale¹¹.

Cependant, cette manifestation de coopération se heurte aux rudes réalités de la pratique économique-politique¹². La crise asiatique qui commence en 1997 frappe les treize États de l'*Asian Meltdown* à des degrés différents. Par exemple, le Japon qui exportait 45 % du total de ses exportations vers les douze autres pays et absorbait entre 7 et 30 % de leurs exportations, subira des pertes substantielles aggravant ainsi sa propre crise économique et sa récession. Crise monétaire et dévaluation des devises nationales, crise des crédits, instabilité et fragilité financières, baisse de prix des biens causant des faillites dans le secteur privé, une dette galopante ainsi que des réponses inadéquates ont plongé l'*Asian Meltdown* dans une crise aiguë avec des retombées négatives sur son organisation sociétale¹³.

10. Rolf J. LANGHAMMER, « European Union Enlargement : Lessons for ASEAN », M. THAN et C. GATES, *ibid.*, pp. 102-127.

11. <http://www.aseantradefair.com>.

12. Pour une analyse de rapports entre les faits politique et économique, voir la troisième section de Peter PETRI (dir.), *Regional Co-operation & Asian Recovery*, Singapour, Institute of Southeast Asian Studies, 2000, pp. 187-313.

13. Allen SINAI, « The Implications of Asia's Unprecedented Crisis », in Peter PETRI, *ibid.*, pp. 3-8.

Qui dit crise, dit tentatives d'en sortir. Pour certains économistes néolibéraux, la solution pour sortir de la crise passait par un recours massif aux ressources du FMI et aux diagnostics de l'APEC. L'intervention de l'APEC devrait prendre la forme de subsides et de solidarité. La première affirme la responsabilité pour des actes de réforme à prendre d'abord au niveau national, régional et global par la suite. La responsabilité à tous ces niveaux devrait être consistante les uns supportant les autres. La solidarité signifie que tous les pays sont dans le même bateau et conquis à la réforme. Une stratégie (de secours) binaire devrait être implantée de façon urgente et coordonnée afin de s'assurer du retour du capital privé¹⁴.

L'ASEAN maintient de vieilles relations avec d'autres pays et régions du monde. Celles-ci ne sont pas exclusivement de nature économique. Par exemple, le communiqué de presse, diffusé à l'occasion de la réunion d'un quart de siècle de dialogue États-Unis-ASEAN, tenue à Washington, le 29 novembre 2001, reconnaît les stupéfiants illicites comme une menace contre toutes les nations et que la coopération internationale était essentielle pour une guerre efficace contre les drogues. Les deux parties se sont engagées à intensifier leur coopération dans ce combat et à débarrasser la région de la drogue vers l'an 2015. La réunion a également accepté de renforcer la coopération dans la lutte contre le trafic des êtres humains et l'immigration illégale. Les problèmes liés au blanchiment d'argent, crimes économiques et la contrebande des médicaments ont aussi été à l'ordre du jour. Ce n'est pas étonnant si la question de guerre contre le terrorisme occupe une place de choix dans cette rencontre bilatérale. Le 17^e dialogue ASEAN-États-Unis se tiendra au Vietnam au cours de la première moitié de 2003¹⁵.

L'Union européenne (UE) est l'associée de dialogue la plus ancienne de l'ASEAN, avec des rapports qui remontent à 1977. Tandis que la coopération et la compréhension entre les deux parties se sont renforcées au cours des années, celles-là ont été moins productives à cause des différences sur la question du Timor-Oriental, le lien entre la coopération et le travail, l'environnement, les questions de droits humains, et plus récemment, l'impasse sur le cas de Myanmar. Au moment où l'UE se positionne en tant que joueur global avec sa propre identité étrangère et de la défense, recherchant un rôle plus important dans le domaine de la politique étrangère avec l'Asie dans laquelle l'ASEAN est seulement une région, il serait opportun de demander si les relations de l'ASEAN-UE sont encore appropriées ou si elles s'éclipsent par la réunion d'Asie-Europe. Il est nécessaire de rappeler que le commerce de l'ASEAN-UE était bien équilibré avant la crise financière en 1997, avec l'UE comme le second plus grand marché d'exportation de l'ASEAN tandis que celle-ci était le troisième plus grand marché d'exportation de l'UE. De 1980 à 1999, l'exportation de l'UE vers l'ASEAN a presque quintuplé. En dépit d'une légère baisse dans le commerce

14. Jesus P. ESTANISLAO, « Private Capital Flows in East Asia », P. PETRI, *ibid.*, pp. 16-19.

15. Richard Boucher, porte-parole du Secrétariat d'État, Washington, 29 novembre 2001, <http://www.state.gov/r/pa/prs/ps/2001/6579.html>.

en raison de la crise financière, l'échange total de l'UE avec l'ASEAN en 1999 s'est élevé à 86 milliards d'Euros. Ce développement est une indication claire que l'ASEAN devient moins attrayante comme destination pour les investissements étrangers comparée à la Chine qui reste une destination de choix¹⁶.

IV – La question de sécurité

La région de l'ASEAN et le grand *Asian Meltdown* constituent une large zone sensible sur le plan de la sécurité. Indonésie, Philippines, Vietnam, Thaïlande, Corée du Sud, pour ne souligner que les cas les plus problématiques, ont tous été impliqués dans des conflits graves. Outre les conflits résolus, dormants ou actifs, telles la guerre du Vietnam, l'intervention de ce dernier au Cambodge, la guerre civile au Cambodge et aux Philippines, les luttes de libération nationale et ethnique en Indonésie, la guerre rampante et artificiellement maintenue dans la Péninsule coréenne, l'évaluation des membres de l'ASEAN de la menace chinoise est un bon indicateur pour apprécier la notion de sécurité et sa compréhension par l'Association. Si la Thaïlande fut disposée à travailler avec la Chine sur le plan politique et militaire, l'Indonésie et la Malaisie, en revanche, ont historiquement été plus prudentes et suspicieuses¹⁷.

La région de l'ASEAN n'échappe pas à la question de l'insécurité dans le contexte post-guerre froide. Le gel artificiellement maintenu des conflits intratatiques enlevé à l'occasion de la disparition de la dynamique des camps rivaux, pratique qui avait pris les régions du monde en otage, on assiste à une explosion dans le nombre des conflits « nationaux ». Ceux-ci se font, la plupart du temps, avec des armes légères. En dépit des déclarations et prises de position de l'ASEAN¹⁸ sur la question de renforcement de la sécurité régionale, l'inquiétude quant à la prolifération de ces armes continue au rythme de l'expansion des conflits. Si la question des armes légères opposait les gouvernants aux gouvernés dans les pays de l'Association, le résultat de la campagne de l'interdiction des mines antipersonnel, dite Convention d'Ottawa, démontre la division au sein de l'organisation même avec le refus catégorique du Myanmar d'adhérer au régime.

Le terrorisme aussi pose un sérieux défi aux États de la région. De l'effervescence en Indonésie (conflit interne et question du Timor-Oriental) jusqu'à l'implication directe des forces américaines contre les organisations dites terroristes aux Philippines, en passant par la Malaisie, un des refuges pour les membres d'Al-Qaida, selon les sources américaines, la région du Sud-Est asiatique est profondément plongée dans la guerre contre le terrorisme.

16. Barry DESKER, « The State of ASEAN-EU Relations », *Asia Times Online*, mars 13, 2002, <http://www.atimes.com/se-asia/DC13Ae03.html>.

17. Alice D. BA, *op. cit.*, p. 3.

18. Quelques exemples : la réunion ministérielle de 1997 en Malaisie, la Déclaration de Manille en 1998 sur la Prévention et le contrôle du crime transnational. Voir Philips J. VERMONTE, *ASEAN Needs to Address Illegal Trade in Small Arms*, Centre for Strategic and International Studies, Jakarta, <http://www.thejakartapost.com/detaileditorial.asp?fileid%2020%416.C30&irec%2>.

Contrairement à la pratique traditionnelle dans l'histoire récente en Occident, les forces armées dans la région de l'ASEAN sont utilisées comme instrument de sécurité interne et externe. Elles refusent de s'ingérer dans les affaires internes des pays voisins.

Malgré leurs différences de toute nature, certains points de repère peuvent être identifiés dans l'étude de la question de sécurité chez les dix États de l'ASEAN. La plupart d'entre eux ont récemment obtenu leur indépendance. Situés dans une zone de trouble et soumis à la pression de la logique bipolaire d'une part, et aux conflits internes de l'autre, la plupart des peuples sont impliqués, touchés ou concernés par cette question à travers leur participation dans les forces de réserve. La composition ethnique et religieuse des populations, les particularités du territoire, l'appartenance aux aires culturelles et civilisationnelles ainsi qu'un passé colonial très varié rappellent les spécificités de chacun et les comportements culturels stratégiques différents. Le Vietnam a une armée populaire, en Indonésie les militaires ont un rôle prépondérant, en Malaisie et à Singapour c'est la soumission du fait militaire à l'autorité civile qui prévaut. Cette soumission est un héritage de la tradition coloniale. Les influences laissées par une forte présence américaine sur la dynamique interne philippine et thaïlandaise, ont créé une culture de sécurité éparpillée au sein de l'Association¹⁹.

Les approches classiques d'équilibre de pouvoir et de débrouillardise (*self-help*) sont les mécanismes choisis par les États de la région Asie-Pacifique. Cependant, la balance des forces n'existe pas avec la même intensité dans l'Asie du Nord-Est et l'Asie du Sud-Est; le Nord étant plus directement influencé par les grandes puissances où se trouvent les résidus de la guerre froide. La débrouillardise de l'Asie du Sud-Est se manifeste par l'achat des armes pour renforcer la sécurité nationale et régionale. L'achat des armes n'a pas perdu son élan depuis la disparition de l'Union soviétique et continue à un rythme exagéré²⁰.

Le développement économique des pays de la région, surtout en Corée, aidé par la fin du système soviétique a grandement modifié la balance des forces en faveur de la Corée du Sud et son allié américain. Ce déséquilibre a poussé la Corée du Nord à recourir à la construction des armes de destruction massive pour se protéger face à un ennemi éminemment puissant. La crise financière de 1997 a allégé la grande pression sur le nord de la Péninsule. La crise sera jugulée avec l'aide massive de Washington qui ne peut permettre que la Corée du Sud reste plongée dans le marasme avec un impact direct sur sa sécurité.

19. CHIN Kin Wah, « The Shaping of Strategic Cultures », in Derek DA CUNHA (dir.), *Southeast Asian Perspectives on Security*, Singapour, Institute of Southeast Asian Studies, 2000.

20. Derek DA CUNHA, « Strategic Trends and Military Developments », in Derek DA CUNHA, *ibid.*, pp. 30-31.

Les différentes approches en gestion de crise au sein de l'Association sont essayées. Elles seront influencées par plusieurs facteurs qui font partie de l'environnement stratégique. Les disputes maritimes, leur faible possibilité de débordement, la faible capacité militaire des parties en conflit, les capacités militaires grandissantes de la Chine et de Taïwan, et dans une moindre mesure celles de la Malaisie et des Philippines, un très grand intérêt international pour les routes maritimes de la région, la position spéciale de la Chine perçue comme une menace sérieuse et le pays le plus susceptible de déclencher un conflit majeur, la présente balance stratégique entre les puissances importantes dans la région et l'immense pouvoir militaire américain font partie des facteurs qui conditionnent la forme de l'environnement stratégique de la zone²¹.

En dépit d'une course soutenue aux armements, certains observateurs²² refusent d'accepter la force militaire comme base de pouvoir en Asie. Pour eux, la puissance économique est l'élément dominant et déterminant. Dans cette optique, plus de ressources financières est équivalent à plus d'influence. Le Japon a recours à ses moyens économiques pour se doter d'influence. Les États membres de l'Association sont les grands récipiendaires du budget d'aide étrangère ; ils en reçoivent un tiers. Donc, le regard des États de l'ASEAN vers le Japon est, en grande partie, conditionné par des impératifs d'ordre économique²³.

Outre le Japon et la Chine qui jouent un rôle capital dans l'évolution de l'ASEAN, même si ce jeu se fait en marge de l'Organisation, l'Indonésie²⁴ est un grand acteur au sein de l'ASEAN. Ceci étant, l'Indonésie est incapable de diriger l'ASEAN dans un avenir rapproché à cause de ses problèmes internes, même si elle constituait le point focal de la politique étrangère de Jakarta. Puissance régionale, et cela malgré son instabilité politique, ses problèmes ethniques et religieux internes, l'Indonésie est un pays avec de grands potentiels. Une position géostratégique de choix, des capacités économiques remarquables et des ressources humaines importantes sont des atouts qui mettent à la disposition de l'Indonésie des instruments pour jouer un rôle fort sur la scène internationale, notamment dans la région de l'ASEAN.

Vu sous cet angle, il devient intéressant d'étudier la politique étrangère de l'Indonésie. Elle évolue avec le temps et au fil des événements : idéologisée sous Sukarno depuis l'indépendance, pragmatique et analytique sous Suharto et Habibie, re-idéologisée (islamisée) sous A. Wahid et, finalement, pragmatique mais confuse sous Megawati Sukarnoputri. Malgré ces vacillations et différences de style, tous les présidents cherchaient la promotion d'un rôle majeur pour l'Indonésie dans sa région immédiate et dans les affaires mondiales. Sukarno

21. Mohamed Jawhar bin HASSAN, « Disputes in the South China Sea », in Derek DA CUNHA, *ibid.*, p. 104.

22. Mak Joon NUM, « Denuclearization in Northeast and Southeast Asia », in Derek DA CUNHA, *ibid.*, pp. 114-133.

23. Lam Peng ER, « Perceiving Japan », in Derek DA CUNHA, *ibid.*, pp. 134-157.

24. Anthony L. SMITH, *Strategic Centrality. Indonesia's Changing Role in ASEAN*, Singapour, Institute of Southeast Asian Studies, 2000.

donne le ton à cette politique par la recherche d'une troisième voie dans le contexte de la guerre froide, le mouvement des pays non alignés. Pro-chinois, il établit un système de démocratie guidée. En 1963, il s'oppose à la création de la Malaisie et entre en conflit avec ce pays qui n'a pas consulté l'Indonésie, conflit dénoncé par amis et ennemis.

Afin de ne pas plonger l'Indonésie dans l'isolement, Sukarno fait de l'ASEAN et des relations bilatérales avec les États voisins la préoccupation principale de sa politique étrangère.

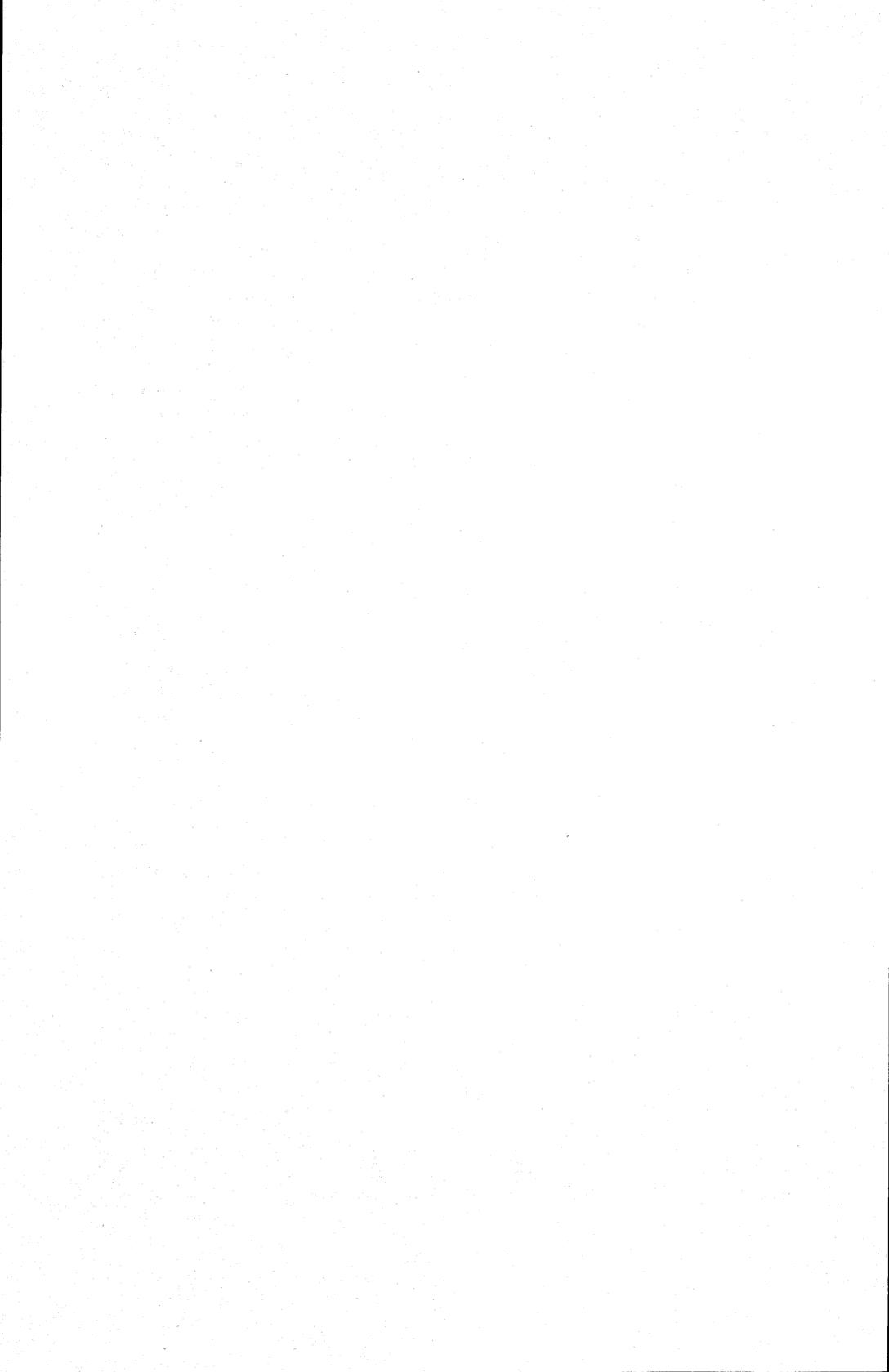
La politique étrangère de l'Indonésie est donc fondée sur trois piliers : le Mouvement des non-alignés, glorieux des années 50, 60 et 70, devenu non pertinent et malmené depuis la fin du bipolarisme ; l'établissement des liens solides avec les pays maintenus sous-développés ; rapports avec l'Occident et l'ASEAN, l'ASEAN dont la zone de libre-échange est considérée le plus important succès pour l'Indonésie. Profondément non alignée, l'Indonésie a toujours été contre la présence militaire des puissances étrangères dans la région de l'ASEAN. Cependant, ses problèmes politiques et économiques depuis 1997 ont largement réduit ses capacités à jouer un rôle prédominant dans l'ASEAN. La crise économique en Indonésie s'aggrave avec le développement de la crise financière régionale, une dette extérieure lourde, une corruption politique et économique endémique, les pressions de la rue, le désenchantement de la hiérarchie militaire et celui des États-Unis ont obligé Suharto à démissionner le 21 mai 1998. La chute de Suharto, *l'homme fort de l'Indonésie*, est aussi l'échec de l'autoritarisme, celui de l'économie planifiée et des tensions ethniques²⁵.

Conclusion

Malgré sa jeunesse, l'ASEAN est un succès relatif de l'intégration régionale dans l'ensemble du Tiers-Monde. Son évolution à deux vitesses semble ne pas offusquer pour autant les États membres appartenant à la vague de l'élargissement organisationnel. Tout porte à croire que l'ASEAN peut être ce véhicule facilitateur et canal de communications pour les pays membres, mais aussi pour ceux-ci avec leur environnement régional.

Créer un ensemble homogène avec des États membres aussi disparates que le Vietnam et le Brunéi, n'est guère une tâche facile. Mais l'alternative de conflits sera beaucoup plus désastreuse pour la paix et la sécurité de la région dans son ensemble. Une diminution remarquable de ces disparités au niveau économique et des régimes politiques serait le garant d'une évolution plus harmonieuse. Même si les relations de l'Association avec l'Union européenne et les États-Unis sont plutôt bonnes, il est nécessaire qu'elle accentue le rapprochement avec la Chine, le Japon, l'Australie et la Nouvelle-Zélande. Elle peut jouer un rôle positif dans le dialogue au sein de l'ensemble Pacifique (APEC).

25. *Ibid.*, pp. 33-35.



2. COMPTES RENDUS

THÉORIE, MÉTHODE ET IDÉES

The Ethics of Destruction. Norms and Force in International Relations.

THOMAS, Ward. *Ithaca, Cornell University Press, 2001, 222 p.*

L'étude des normes internationales progresse sans cesse ces dernières années. Les théories constructivistes et les travaux de Mervyn Frost constituent de bons exemples. Mais il reste encore beaucoup de travail à accomplir afin de saisir les impacts des normes internationales sur les États et les responsables politiques. Dans cette perspective, les bons ouvrages à propos des normes internationales sont toujours les bienvenus. Le livre *The Ethics of Destruction. Norms and Force in International Relations* de Ward Thomas peut être classé dans cette catégorie.

L'auteur procède de manière classique en débutant par une bonne introduction qui donne au lecteur un aperçu général des buts théoriques, méthodologiques et empiriques que vise l'ouvrage. Ainsi, l'entrée en matière est souple et claire à propos de l'objet de recherche assez complexe que sont les normes internationales. Ce chapitre introductif est suivi de la revue de la littérature. L'auteur y explique les problèmes théoriques qui se posent entre les principes éthiques et la gouverne d'un État dans un système international où une supposée anarchie règne. La suite du livre est constituée des trois chapitres consacrés à l'analyse des études de

cas. Ces deux études des cas sont la norme internationale bannissant les assassinats de dirigeants politiques comme instrument de politique étrangère et l'évolution de la norme du bombardement des populations civiles depuis la Grande guerre. La conclusion clôt les débats soulevés tout au long du livre sans toutefois répondre à l'entièreté des hypothèses énoncées en introduction et dans la revue de la littérature.

Dès les premières pages, l'auteur énonce clairement sa position théorique : les principes éthiques (et moraux) sont fondamentalement importants pour comprendre les normes qui régissent l'utilisation de la force sur la scène internationale. Il explique, par la suite, que les normes sont des produits du processus politique et qu'elles ne peuvent donc être séparées des considérations de pouvoir et d'intérêts. Ainsi, non seulement les normes exercent une contrainte sur les États dans la poursuite de leurs intérêts, mais, aussi et surtout, elles façonnent les intérêts des États (p. 3). L'auteur expose sa connaissance de la littérature sur les normes internationales et les différents courants théoriques en étude des relations internationales puisqu'il reprend à son compte les arguments structuralistes à la base du néoréalisme. D'ailleurs, un des buts explicites du livre est de démontrer que le rôle des facteurs normatifs en relations internationales peut être compris sans sacrifier les bénéfices des théories structuralistes (p. 19). Pour atteindre ce but, Ward Thomas puise ses idées dans presque toutes les écoles de pensée des relations internationales. Par exemple, il souscrit au concept

de société internationale développé par l'école anglaise et utilise abondamment les arguments néo-institutionnalistes de Robert O. Keohane pour étayer son propos.

Au cours des deux premiers chapitres, l'auteur procède par hypothèse pour faire progresser son propos. Ainsi, la discussion sur une hypothèse mène à la formulation de l'hypothèse suivante et ainsi de suite, ce qui précise les buts de l'auteur, définit son objet de recherche et oriente habilement le lecteur. Les normes au contenu éthique c'est-à-dire des normes qui contiennent des notions de bien et de mal et qui restreignent ou encouragent certains comportements forment le concept central du livre. Au total, trois hypothèses à propos des normes éthiques restreignant l'utilisation de la force ressortent du livre. La première indique que ce type de normes proviennent de principes moraux et qu'elles reflètent, quoique imparfaitement, ces principes moraux. La deuxième hypothèse souligne que les normes éthiques sont des constructions géopolitiques. Ainsi, leur contenu et leur application vont refléter dans la société internationale les intérêts d'États puissants. La dernière hypothèse propose que moins les normes reflètent les intérêts des États puissants, plus l'ampleur de leur efficacité dépendra de la réciprocité qui les sous-tend. L'auteur enchaîne par la suite avec la vérification de ces hypothèses grâce à l'analyse de la norme sur les assassinats politiques comme outil de politique étrangère et les bombardements de civils lors de conflits interétatiques. Il termine par trois conclusions. Premièrement, les normes internationales sont des phénomènes

complexes qui demandent une vue nuancée des notions traditionnelles de puissance, de causalité et de structure. Deuxièmement, les normes et l'entière-té du contexte normatif ont leur importance pour comprendre le comportement des acteurs sur la scène internationale. Mettre de côté les normes, c'est laisser dans l'ombre un aspect important de la compréhension des relations internationales. Enfin, il est nécessaire d'analyser ensemble les idées de pouvoir et d'intérêts et les idées à propos des normes et de l'éthique pour bien les comprendre mutuellement.

En somme, il s'agit d'un livre réfléchi et fouillé qui apporte des éléments de connaissance importants tant sur le plan des deux normes que l'auteur étudie que sur la compréhension des normes internationales en général. L'aspect le plus intéressant du livre est que l'auteur s'attarde longuement à l'émergence, à la diffusion mais aussi et surtout à l'intériorisation des normes par les États et les acteurs politiques. Grâce aux deux études de cas, il arrive à démontrer le développement de normes au contenu éthique qui restreignent l'usage de la force. Sans recourir extensivement aux sources historiques primaires, l'auteur possède une bonne profondeur historique dans son analyse ce qui se ressent tout au long de la lecture. En conclusion, Ward Thomas propose une réflexion philosophique à propos de la morale et des considérations éthiques en théories des relations internationales, un objet très peu élaboré par les internationalistes.

Hugo LOISEAU

*Professionnel de recherche
Institut québécois des hautes études internationales
Université Laval, Québec*